

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011
Réception par le Prefet : 14/11/2011
Publication : **16 NOV. 2011**



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2011-11-11-2

Séance du mercredi 9 novembre 2011

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

FONDS MICROPROJETS LANDKREIS BREISGAU HOCHSCHWARZWALD

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-10-1 du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 de l'action transfrontalière, européenne et internationale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la participation du Département au Fonds microprojets Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald - Département du Haut-Rhin pour un montant de 15.250 € (soit 6 000 € en 2011 à la signature de la convention, 6 000 € en 2012 et le solde à la date de fin de réalisation du projet) ;
- autorise le Président à signer la convention Interreg afférente au projet (sous réserve de modifications mineures n'affectant pas la participation départementale), les documents annexes et tous documents relatifs au projet ;
- précise que l'incidence financière est prévue au programme F812, imputation 00-65-048-6562-2678-114 du budget de l'exercice 2011.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions